

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la justice

Arrêté du **19 SEP. 2024**

fixant la composition du jury des concours externe, interne et troisième concours pour le recrutement des directeurs des services de la protection judiciaire de la jeunesse ouverts au titre de l'année 2024

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2005-532 du 24 mai 2005 modifié portant statut particulier du corps des directeurs des services de la protection judiciaire de la jeunesse ;

Vu le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 modifié relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des instances de sélection pour le recrutement, l'avancement ou la promotion interne des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2009 relatif aux règles d'organisation générale des concours pour le recrutement des directeurs des services de la protection judiciaire de la jeunesse ;

Vu l'arrêté du 20 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture des concours externe, interne et troisième concours pour le recrutement des directeurs des services de la protection judiciaire de la jeunesse,

Arrête :

Article 1

La composition du jury des concours externe, interne et troisième concours pour le recrutement des directeurs des services de la protection judiciaire de la jeunesse, ouverts au titre de l'année 2024, est fixée ainsi qu'il suit :

Président :

- Monsieur Franck BALDI, Directeur interrégional adjoint, Direction Interrégionale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse Sud-Est ;

Vice-président :

- Monsieur Jean-Luc BONNEFEMNE, Directeur territorial, DTPJJ Aquitaine Nord ;

Membres :

- Madame Mélanie ANCEL, Directrice territoriale adjointe, DTPJJ Rhône Ain ;
- Monsieur Jimmy ANNET, Directeur des services, STEMO Rouen Dieppe ;
- Madame Joséphine ASTIER, Directrice des services, EPEI Rouen ;
- Monsieur Maamar BEKAOUASSA, Directeur du Pôle Justice, Association La Sauvegarde de la Marne ;
- Monsieur Rémy BORDES, Personnel de direction de l'éducation nationale honoraire ;
- Madame Sophie BUSNEL, Psychologue, UEMO Annecy ;
- Monsieur Thierry CARPENTIER, Responsable des politiques institutionnelles, DTPJJ Nord ;
- Madame Anaïs CHARBONNIER, Magistrate, Cheffe de bureau K1 de la législation et des affaires juridiques, sous-direction des missions de protection judiciaire et d'éducation, direction de la protection judiciaire de la jeunesse
- Madame Raïssa CHEBAT, Directrice des services, UEHC Pessac ;
- Monsieur Philippe COLAUTTI, Directeur Général, Association La Sauvegarde de la Marne ;
- Monsieur Thomas COTE, Directeur des services, UEMO Nogent-sur-Marne ;
- Monsieur Vincent DELANNOY, Responsable des Politiques Institutionnelles, DTPJJ Marne-Ardenne ;
- Monsieur Guillaume DELAUNEY, Directeur territorial adjoint Touraine Berry ;
- Monsieur Marc DESJARDIN, Directeur des services, STEMO Pyrénées Orientales ;
- Madame Louise DUMORTIER, Responsable des Politiques Institutionnelles, DTPJJ Pas-de-Calais ;
- Madame Jenna DURAL, Directrice des services, EPE d'Arcueil ;
- Monsieur Arnaud FONTAINE, Directeur des services, STEMO Ain ;
- Madame Patricia IRACE, Directrice des services, STEMO Aix-en-Provence ;
- Monsieur Ruddy KRAMP, Directeur des services, STEMO Troyes ;
- Madame Laurence LANATA, Directrice territoriale, DTPJJ Var ;

- Madame Claire LE CORPS, Directrice des services PJJ, Référente territoriale TIG, SPIP Chambéry ;
- Madame Eglantine MORINEAU, Directrice territoriale adjointe, DTPJJ Essonne ;
- Madame Marie-Nella NESTORET, Directrice des services, EPEI PONTOISE ;
- Monsieur Franck OLIVARES, Directeur des services, Responsable des Politiques Institutionnelles, DTPJJ Sud Est ;
- Madame Marion PREAUX, Cheffe de section au bureau des méthodes et de l'action éducative, sous-direction des missions de protection judiciaire et d'éducation, direction de la protection judiciaire de la jeunesse,
- Madame Isabelle RENAUD, Directrice Territoriale Adjointe, Direction territoriale de la Protection judiciaire de la jeunesse Les Savoie ;
- Madame Mylene RENAUD, Directrice des services, STEMOM de Metz ;
- Madame Lou SECCHI, Directrice des services, UEMO Annecy ;
- Madame Marie-Pierre TILLOY, Directrice des services, Responsable des Politiques Institutionnelles, DTPJJ Poitou-Charentes ;
- Monsieur Rachid ZARI, Responsable des Politiques Institutionnelles, Direction territoriale Gard Lozère ;

Article 2

La directrice de la protection judiciaire de la jeunesse est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le

19 SEP. 2024

Pour le Ministre et par délégation,
Pour la Directrice de la Protection Judiciaire
de la Jeunesse,
Pour le Sous-directeur des Ressources
Humaines et des Relations Sociales,
La Cheffe du bureau
du Recrutement et de la Formation

Cécile FOLEA